





## Ma famille peut-elle bénéficier d'une assistance financière, même si mon employeur nous offre une assurance maladie ?

Si vous pensez que vous ou les membres de votre famille pouvez bénéficier d'une assistance financière, contactez NY State of Health pour obtenir de l'aide afin d'effectuer votre demande :

 En ligne : [nystateofhealth.ny.gov](https://nystateofhealth.ny.gov)

 Par téléphone :  
1 855 355 5777 ou par  
télétype (TTY) :  
1 800 662 1220

 En personne :  
Aide gratuite d'un  
assistant certifié

NY State of Health se conforme aux lois fédérales sur les droits civils et aux lois des États et ne pratique aucune discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'âge, l'origine nationale, les croyances politiques ou religieuses, l'état civil/la situation familiale, le casier judiciaire, les condamnations pénales, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, les facteurs génétiques prédisposants, le statut militaire, le statut de victime de violences domestiques et/ou les représailles.

### La couverture de l'assurance maladie familiale devient plus abordable

#### Nouvelle règle d'éligibilité à l'assistance financière de NY State of Health

- À compter du 1er janvier 2023, l'éligibilité à l'assistance financière pour les membres de la famille reposera sur l'accessibilité financière à une couverture familiale proposée par un employeur.
- Un plan de santé familial est considéré comme « financièrement accessible » si la prime est inférieure à 8,39 % du revenu du ménage.
- Si la couverture familiale est considérée comme financièrement inaccessible, les membres de la famille peuvent bénéficier d'une assistance financière.
- Le test d'accessibilité financière pour les employés n'est pas modifié par ces dispositions. Si l'employé(e) peut obtenir une couverture individuelle financièrement accessible (réservée aux employés) auprès de son employeur, il/elle ne pourra pas prétendre à une assistance financière de NY State of Health. Cependant, les membres de la famille peuvent toujours être éligibles.

#### La règle d'éligibilité à une assistance financière avant 2023

- Jusqu'en 2023, l'assurance maladie est considérée comme « financièrement accessible » sur la base du coût d'une couverture individuelle (pour les employés uniquement).
- Jusque-là, si la prime pour une couverture individuelle (pour les employés uniquement) est inférieure à 9,61 % du revenu du ménage de l'employé(e), elle est considérée comme financièrement accessible. Les employés qui peuvent obtenir une assurance maladie financièrement accessible auprès de leur employeur n'ont pas le droit de bénéficier d'une aide financière dans le cadre d'un programme de NY State of Health.
- Si un(e) employé(e) ne remplit pas les conditions requises pour bénéficier d'une assistance financière de la part de NY State of Health sur la base de cette règle, les membres de sa famille ne peuvent pas non plus bénéficier d'une assistance financière de NY State of Health. Cette règle s'applique même lorsque le plan de santé familial proposé par l'employeur s'élève à plus de 9,61 % du revenu du ménage.

#### Que pouvez-vous faire ?

- Utilisez l'outil de calcul de l'assistance financière de NY State of Health : <https://info.nystateofhealth.ny.gov/estimate-financial-assistance>
- Cet outil fournit une estimation qui vous indiquera si vous ou les membres de votre famille pouvez bénéficier d'une assistance financière. Votre éligibilité réelle sera déterminée au moment de votre demande.